

**COMMUNE de NONETTE-ORSONNETTE  
63340 NONETTE-ORSONNETTE**

**ARRETE N°20240315A1 ACCORDANT  
LA MANIFESTATION ORGANISEE  
LES 15 JUIN ET 16 JUIN 2024 PAR L'ASSOCIATION  
« LES MECANIKES ANCIENNES DE LA BUTTE »**

-----

**Le Maire de la Commune de NONETTE-ORSONNETTE**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2212-2, L 2213-4 et L 2214-4,

VU la loi n° 92-1444 du 31 décembre 1992 relative à la lutte contre le bruit,

Considérant que des dérogations individuelles ou collectives peuvent être accordées lors de circonstances particulières,

VU la demande présentée par l'association « Les Mécaniques anciennes de la Butte » pour les 15 et 16 juin 2024 afin d'organiser une exposition de véhicules anciens sur le stade d'Orsonnette,

**ARRETE**

**Article 1 :** L'exposition de véhicules anciens par l'association « Les mécaniques anciennes de la Butte » est autorisée sur le stade d'Orsonnette :

à partir du samedi 15 juin 2024 - 06 heures – jusqu'au lundi 17 juin 2024 – 02 heures

**Article 2 :** Monsieur le Maire, Monsieur le Chef de la Brigade de Gendarmerie de Saint-Germain-Lembron sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié dans les conditions habituelles.

**Article 3 :** Ampliation du présent arrêté sera transmis à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Saint-Germain-Lembron.

Fait à NONETTE-ORSONNETTE, le 15 mars 2024

Le 1<sup>er</sup> Adjoint

Maurice BERNARD



La Mairie de Nonette-Orsonnette traite des données personnelles vous concernant pour l'organisation d'évènements ou de manifestations (Marchés, Foires, Brocantes etc.).

Ce traitement est fondé sur le consentement de la personne concernée. Les données vous concernant sont conservées jusqu'à la fin de la réalisation de l'évènement. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires concernés par le traitement, et légalement habilités. Les données ne seront pas transférées en dehors de l'Union européenne.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données entré en vigueur le 25 mai 2018, vous pouvez accéder aux données vous concernant, et demander leur rectification ou leur effacement sous certaines conditions. Vous pouvez également obtenir la limitation du traitement de ces données ou vous opposer à ce traitement pour un motif légitime. Vous pouvez exercer ces droits directement auprès du responsable de traitement à l'adresse : [dpo@datavigiprotection.fr](mailto:dpo@datavigiprotection.fr)

Si après nous avoir contactés, vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL.